RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 13
TOURCOING, rue Verte, 54.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. —

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Nos ateliers étant fermés le JOUR DE L'AN, *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing ne paraîtra pas demain.*

1888-1889

L'année qui s'en va, n'emportera pas nos regrets, car elle a été une année d'épreuves cruelles pour la République, et de tristesses amères pour le pays.

C'est l'année 1888, en effet, qui a vu naître et grandir le boulangisme ; c'est elle qui nous a apporté la campagne de calomnies et de diffamations à outrance contre les élus de la nation, qui a été si perfidement exploitée par les ennemis de la démocratie ; c'est à elle enfin que nous devons l'été pluvieux qui a compromis nos récoltes et détruit la source la plus féconde de nos revenus.

Qu'elle disparaisse donc dans le gouffre de l'éternité, cette année malheureuse ! Tous les citoyens français sont unanimes à saluer son départ avec joie, plus encore, avec enthousiasme.

Ne soyons pas tout à fait injustes, cependant ! Si l'année 1888 nous a prodigué les déceptions et les épreuves, elle n'est point partie sans nous laisser quelques lueurs d'espérance républicaine et patriotique.

Les dernières semaines de cette année si lamentable, sont faites pour atténuer, dans une certaine mesure, la sévérité de notre jugement.

Pour la première fois depuis trois ans, nous avons vu les deux Chambres voter le budget avant la fin de l'année, et nous épargner l'expédient si regrettable des douzièmes provisoires.

D'autre part, un mouvement de concentration s'est opéré dans le parti républicain, autour du vaillant ministère qui dirige avec tant d'indépendance et de fierté, les destinées de la République. Le président du conseil, M. Floquet, a manœuvré avec assez d'énergie et d'habileté jusqu'aux derniers jours de la session parlementaire, pour conserver les anciennes sympathies des groupes qui l'ont porté au pouvoir et pour en conquérir de nouvelles.

La fin du mois de décembre a vu, en outre — symptôme rassurant ! — les efforts impolitiques faits par MM. Challemel-Lacour et Jules Ferry pour orienter à droite la direction gouvernementale, se briser contre la fermeté et contre la sagesse de l'opinion publique, toujours attachée au vieux programme républicain, dont le résumé est dans cette devise : « En avant ! Toujours en avant ! »

Un événement des derniers jours de 1888, qui n'est pas à dédaigner non plus, c'est le grotesque effondrement du justicier Numa Gilly, le fameux vengeur de la corruption républicaine, qui, mis au pied du mur par les gens dont il avait osé suspecter l'honorabilité, essaye de s'attirer la clémence de la justice, en reniant le livre qu'il a signé ! Quelle confusion pour ce triste sire, et pour les feuilles réactionnaires et cléricales qui ont propagé ses accusations, avec tant d'enthousiasme !

Enfin, l'année 1888 ne s'est pas close, sans permettre à l'aventurier Boulanger, de s'encanailler définitivement avec les orléanistes, les bonapartistes et les cléricaux, ses alliés naturels ; et d'ouvrir ainsi les yeux aux républicains assez naïfs pour lui accorder leur confiance.

Excellente préface de la prochaine élection de Paris, où ce maniaque va jouer son va-tout.

On voit, par conséquent, que si l'année qui vient de s'écouler nous a causé plus de déboires que de satisfactions, durant son existence, il est pourtant équitable de reconnaître qu'elle n'a pas mal fini.

Voilà pour l'intérieur. A l'extérieur, l'année 1888 a été plutôt favorable que nuisible aux intérêts de notre patrie et à l'affermissement de la paix européenne.

M. Crispi, il est vrai, s'est beaucoup agité pendant les douze derniers mois ; il a multiplié les provocations à notre adresse ; et ce n'est point sa faute si la triple alliance de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, n'a pas engendré la guerre contre la France.

Mais, les algarades du perfide sicilien ont sombré dans le ridicule le plus complet, pour deux raisons majeures : d'abord, parce que l'attitude de notre gouvernement a été assez prudente et assez sage, pour déjouer les manœuvres du premier ministre du roi Humbert ; et ensuite, parce que les sympathies d'une puissance de premier ordre, la Russie, se sont visiblement accrues en raison directe de la violence des menaces dirigées contre notre pays qui — nul ne l'ignore en Europe — est essentiellement pacifique.

Le grand conducteur de la politique européenne, M. de Bismarck, témoin attentif de notre travail obstiné pour fortifier nos frontières et pour développer nos forces militaires, sachant d'un autre côté que l'appoint assuré de l'alliance russe, en cas de guerre contre nous, nous rendrait très redoutables, s'agement rafraîchi l'ardeur de M. Crispi, et modéré sa fougue. De telle sorte que l'année 1888 se termine, sans qu'il soit permis de concevoir des doutes sur le maintien de la paix en Europe.

Aussi saluons-nous, le cœur plein d'espoir, l'aube de 1889 qui nous promet les grandes fêtes du Centenaire et les merveilles de l'Exposition internationale ! Soyez-nous clémente, année radieuse qui nous rappelerez l'héroïsme de nos ancêtres. Chauffez de vos plus vifs rayons les guérets et la vigne. Gonflez les épis de nos blés et faites mûrir les grappes de nos raisins !

Et puisse la République célébrer dans la paix et dans l'apothéose du triomphe définitif, le centenaire de l'affranchissement de l'humanité !

Tels sont les vœux que nous formons pour la grandeur et la prospérité de la Patrie !

A.-G. CLAUDE.

L'ÉLECTION DE PARIS

Réunion des républicains

Des citoyens appartenant à toutes les nuances du parti républicain se sont réunis dimanche ; ils ont décidé qu'un congrès électoral républicain serait convoqué dans le plus bref délai pour le choix d'un candidat à l'élection de la Chambre.

Ce congrès comprendra les sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement de la Seine et conseillers municipaux de Paris appartenant à l'opinion républicaine antiboulangiste ; les représentants de la presse républicaine antiboulangiste sans distinction de nuance, les délégués des comités antiboulangistes et de toutes les municipalités élues du département.

Une commission provisoire d'initiative a été nommée pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la convocation du congrès ; cette commission est composée de MM. Bailly, Paulard, Chautemps, Hector Depassé, Fournière, Lerraud, Alexandre Lefèvre, Mesureur, Rama, Victor Simond, Songeon et Tolain.

Toutes les communications peuvent être adressées à M. Mesureur, député de la Seine, 21, rue d'Uzès.

Une candidature posée.

Le comité républicain socialiste du neuvième arrondissement présente la candidature de M. Hovelacque, conseiller municipal :

« Vu la prochaine élection législative du département de la Seine ;

« Considérant qu'un certain nombre d'électeurs, profondément mécontents de l'inertie parlementaire, pourraient commettre la faute de voter pour le candidat plébiscitaire ;

« Que c'est là un fait qu'on peut trouver plus regrettables, mais qui n'en est pas moins indéniable ;

« Considérant qu'en de graves circonstances, il est d'absolue nécessité de présenter à nos concitoyens un candidat capable de ramener les électeurs parce qu'il est et sera le sincère représentant de leurs légitimes revendications ;

« Vu le passé politique, la netteté d'attitude, la fermeté des convictions du citoyen Hovelacque.

« Propose sa candidature comme seule capable de rallier le plus grand nombre de votes républicains.

« Sans considération de nuances, se plaçant uniquement au point de vue de l'intérêt suprême de la République, adjure tous les bons républicains et tous les hommes politiques conscients des nécessités de l'heure présente, d'abandonner leurs préférences personnelles et de se grouper autour de la candidature du citoyen Hovelacque, dont le succès est pour nous assuré.

« Et passe à l'ordre du jour.

Le secrétaire, *Le président de séance,*
« HENRY MICHON, « HENRY CAUBET. »

Les chances de Boulange

Le journal ouvrier de M. Joffrin, *Le Parti ouvrier*, s'appuyant sur les derniers chiffres des élections de Paris, prédit que M. Boulanger ne sera pas élu. Il répartit ainsi les voix : Voix bonapartistes, 30,000 ; voix royalistes, 40,000 ; voix radicales, 50,000 ; voix opportunistes, 10,000. Total 130,000 voix qui sont acquises au général Boulanger.

Sur les 338,000 voix républicaines, 50,000 voix radicales et 40,000 voix opportunistes étant acquises à Boulanger, le candidat républicain réunira par conséquent 278,000 voix.

Les électeurs républicains du quartier de l'Arsenal se sont réunis à la salle Vix, rue Saint-Antoine, et ont voté l'ordre du jour suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« Considérant que la lutte pour l'existence est ardue, que les questions sociales et économiques doivent primer les questions personnelles, les républicains du quartier de l'Arsenal se déclarant socialistes disent :

« Sont traîtres à la République et à la Patrie les politicens chontés qui sont à la remorque des d'Orléans, des Bonapartes ou de Boulanger.

Le secrétaire de la séance,
Cléon DELABY.

LE MOUVEMENT ANTIBOULANGISTE

A Châlon sur-Saône

Cinq cents électeurs, réunis dimanche dans la salle du théâtre ont voté à l'unanimité une motion flétrissant le Deux-Décembre et protestant contre les menées boulangistes.

Après la réunion, un banquet de cent couverts a eu lieu.

NOUVELLES MILITAIRES

Les Batteries de Montagne

Il est créé douze batteries d'artillerie de montagnes, particulièrement destinées à la défense des Alpes. Six sont rattachées au 14e corps (Lyon) et les six autres au 15e corps (Marseille).

Les hommes de ces batteries porteront une tenue spéciale, que nécessite le climat dans lequel ils sont appelés à vivre.

L'artillerie de l'Algérie est aussi augmentée de quatre batteries, ce qui porte à seize le nombre des batteries affectées à la colonie.

L'avancement des lieutenants

M. de Freycinet a décidé que, par exception des dispositions du décret du 2 juin 1888, les lieutenants qui ont obtenu, depuis leur inscription au tableau d'avancement, le brevet d'état-major, bénéficieraient de la majoration d'ancienneté de six mois attribuée aux officiers brévetés par l'article du décret précité.

SCANDALES CLÉRICAUX

Arrestation d'un frère à Mortagne.

La gendarmerie vient d'arrêter un frère de la Trappe de Mortagne, le nommé Léon Martin Pépin, en religion *frère Léon*, âgé de 33 ans, pour attentats à la pudeur sur les enfants de l'orphelinat.

La dissolution de Cîteaux

Le commissaire de police de Nuits vient de communiquer au supérieur des frères de Cîteaux le décret de dissolution rendu par le Président de la République :

Le décret en question est ainsi conçu :

Le président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le décret du 6 mai 1853, portant reconnaissance de l'association religieuse des frères de St Joseph, voués à l'enseignement comme établissement d'utilité publique, et approuvant les statuts de ladite association ;

Vu les lois des 19 février 1790 et 2 janvier 1817 ;

Ensemble les pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'association dont il s'agit, est un des ordres mêmes de ces statuts, une congrégation religieuse ; que, d'après les principes de notre droit public, aucune congrégation religieuse d'hommes ne peut tenir l'existence et la capacité civiles que d'un acte de l'autorité législative ; qu'aucune loi n'a reconnu ladite association, qui n'a, par suite, pas d'existence légale ;

Considérant que le décret du 6 mai 1853 n'a pas à suppléer à la loi nécessaire pour conférer la personnalité civile à une association reprise à raison de sa nature et de la nullité de ses membres, par une législation spéciale ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Article 1er. — Le décret sus-visé du 8 mai 1853 est rapporté.

Art. 2. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 septembre 1888.

CARNOT.

Par le président de la République :
Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts,
E. LOCKROY.

Faute d'obtempérer à cet ordre, l'expulsion de la congrégation aura lieu.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 31 décembre.

Contrairement à ce qu'on avait annoncé, le conseil des ministres ne s'est pas réuni ce matin.

M. Floquet est légèrement souffrant et il a dû garder la chambre aujourd'hui.

L'INCIDENT ANTOINE

Paris, 31 décembre

L'incident Antoine n'est probablement pas terminé.

L'*Intransigeant* publie la dépêche suivante, que M. Paul Deroulède a adressée au député de Metz et que nous reproduisons à titre de document :

Antoine, de Metz, à Nancy

Je reçois ce soir la lettre de M. T... Voici ma réponse. — Vos attaques contre le patriotisme du général sont un acte d'injustice, et je dirai même d'ingratitude ; mais je proteste avec indignation contre quiconque doute du vôtre et j'affigne une fois de plus une mes amis et moi sommes et resterons immuablement dévoués à la cause sacrée de l'Alsace-Lorraine.

L'article publié dans le *Drapeau* d'hier vous le dit déjà. — Nous saurons attendre des temps meilleurs et une République moins infâme. Mais des hommes comme vous, qui, livrés à l'Allemagne par la France vaincue, n'ont jamais cessé d'aimer et de servir la patrie, jamais cessé de lutter et de souffrir pour elle, ces hommes il sont pour nous deux fois Français.

Notre admiration, notre gratitude est avec vous : mais, je vous en conjure, restez ce que vous êtes et n'entrez pas dans une lutte où vous n'avez que faire et où je serais obligé de vous combattre, car, volontairement ou non, vous n'y serviriez que les intérêts de l'odieux parlementarisme qui ruine la France, exploite la nation et discrédite la République.

Paul DÉROULÈDE

Paris, 31 décembre.

M. Ch. Laurent, à propos de la lettre de M. Paul Déroulède à M. Antoine, le député de Metz, écrit dans le *Paris* de ce soir :

Cette lettre est un aveu, elle avoue que si les Alsaciens-Lorrains se mettent à n'être pas boulangistes, on combattra les Alsaciens-Lorrains coupables de donner plus de force et plus d'autorité à cette République, dont on ne veut conserver l'étiquette que si elle couvre le pouvoir absolu d'un dictateur

HOMMAGE A GAMBETTA

Paris, 31 décembre.

L'ancien comité Gambetta, auquel s'est joint l'Union patriotique du 20e arrondissement, doit se rendre dimanche prochain à Ville-d'Avray, mais les amis connus et inconnus du grand tribun n'ont pas attendu cette date pour accomplir leur pieux pèlerinage à la maison des Jardins.

Toute la matinée et cet après-midi de nombreux bouquets ont été apportés par des visiteurs. Parmi ceux ci M. Thomson, député, et Péphau, directeur des Quinze-Vingts, avaient tenu à se rendre des premiers à la demeure de l'illustre mort.

LES DONS DE Mme CARNOT

Paris, 31 décembre.

Mme Carnot a envoyé la somme de mille francs aux Petites Sœurs des pauvres, afin de leur permettre d'améliorer demain l'ordinaire de leurs pensionnaires. Après ses visites à la Maternité et aux enfants-Assistés, elle n'a pas voulu que les vieillards fussent oubliés.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 31 décembre.

On annonce, comme une des attractions de l'exposition la reconstitution exacte d'un théâtre annamite avec des artistes d'Hanoï qui arriveraient prochainement à Paris.

UN NOUVEAU JOURNAL ANTI-BOULANGISTE

Paris, 31 décembre.

M. Ranc va fonder à Paris un journal anti boulangiste, qui paraîtra au moment de la très prochaine période électorale.

REMISE DE DÉCORATIONS AUX MILITAIRES

Paris, 31 décembre

Ce matin a été fait, par le ministre de la guerre, la remise des croix accordées aux officiers et aux fonctionnaires de l'administration centrale à l'occasion du 1er janvier.

Cette cérémonie, comme celle qui a eu lieu au mois de juillet dernier en pareille circonstance, a été faite dans un des salons de réception de l'hôtel du ministère de la guerre.

M. de Freycinet était entouré des officiers faisant partie de son cabinet militaire et des différents directeurs d'armes et services de son ministère.

Après avoir en quelques mots exprimé la satisfaction qu'il avait éprouvée à pouvoir accorder ces récompenses, le ministre de la guerre remit la croix de commandeur aux généraux Hallot, chef d'état-major général, et Pros, inspecteur général des remontes, ainsi qu'à M. Prioul, directeur du contrôle, conseiller d'Etat.

La croix d'officier de la Légion d'honneur fut donnée ensuite à MM. les contrôleurs Accary et Barthélemy, au lieutenant-colonel Demaure, aux commandants Sandherr et Féry, et à M. Denise, chef de bureau à la direction du contrôle.

Ce fut enfin le tour des chevaliers : le commandant Buisson d'Armandy ; M. Weil, contrôleur adjoint ; les capitaines de Magnin et Château, le médecin-major Belleau ; MM. Varet, Jacquin, Jaffard et Richard.

LES GRACES

Paris, 31 décembre.

M. Ferrouillat, garde des sceaux, et M. Jacquin, président de la commission des grâces, se sont rendus ce matin à l'Elysée où ils ont fait signer à M. le président de la République un certain nombre de grâces et de commutations de peines.

LES RÉCEPTIONS A L'ÉLYSÉE

Paris, 31 décembre.

L'archevêque de Paris s'est rendu aujourd'hui, à cinq heures, à l'Elysée.

M. Carnot a reçu également le général de division Bressonnet, président du comité technique du génie, membre du conseil supérieur de la guerre, à qui il a remis les insignes de grand croix de la Légion d'honneur.

INONDATIONS DANS LE MIDI

De nombreuses inondations nous sont signalées de différents points du Midi de la France.

Voici les dépêches que nous avons reçues sur ce cataclysme :

A NIMES

Nîmes, 31 décembre.

Les pluies persistantes de ces derniers jours ont causé des inondations dans les caves de la ville.

Toutes les plaines environnantes sont couvertes par les eaux. Tous les cours d'eau sont débordés et causent de grands dégâts.

Les récoltes sont perdues ; les routes sont impraticables, les voies sont avariées ; tous les trains ont des retards considérables.

Le Gardon, la Cèze, la Vidourle augmentent à vue d'œil.

A Beaucaire, le Rhône grossit également.

A Aigues-Mortes, la voie du chemin de fer a été emportée ; les faubourg sont submergés, au point que les habitants déménagent et viennent se réfugier dans la ville.

La pluie tombe depuis quatre jours sans discontinuer.

A MARSEILLE

Marseille, 31 décembre.

Depuis deux jours, des orages épouvantables se sont abattus sur la région. Il pleut à torrent. En vingt quatre heures, le pluviomètre a marqué 72 millimètres d'eau.

On mande de Tarascon que le Rhône grossit rapidement. Si ce temps continue, les routes deviendront impraticables.

A Beaucaire, on redoute une crue.

Des perturbations semblables sont signalées dans le Var.

Sur plusieurs points, des catastrophes sont à craindre.

La Durance et ses affluents ont considérablement grossi.

A Marseille, il pleut à verse.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 8

L'AS DE CŒUR

— Que veut dire cela, demanda Horn en se levant.

— C'est la cloche placée à l'entrée de la rue Quincampoix qui annonce l'ouverture du marché des millions, dit le colonel. Il est huit heures, et il faut nous séparer. Mais.... j'y pense.... chevalier, montrez donc à M. le comte cette foire aux écus. Je gagerais qu'il n'y est jamais venu, et c'est un spectacle qui vaut bien qu'on s'attarde un peu pour le voir.

— Il y a longtemps que je souhaite de me le donner, dit Horn, et je ne saurais trouver une meilleure occasion, ni un meilleur guide.

— Je suis à vos ordres, monsieur le comte, dit du Terne en se hâtant de dépouiller son domino.

Il apparut alors vêtu d'un élégant costume du matin, dont les couleurs sombres faisaient admirablement valoir sa taille mince et sa tournure dégagée. Il complétait sa toilette en tirant d'un des bahuts qui garnissaient le cabinet un chapeau bordé de point d'Espagne et une mince épée de cour à poignée de cuivre nikelé.

Horn le regardait faire avec un certain étonnement, et se disait que ses nouveaux amis étaient sans contredit des gens de précaution, puisqu'ils avaient établi là un vestiaire à leur usage.

Il vit bientôt que leur magasin de costumes était encore plus complet qu'il ne le pensait, car, en traversant la chambre voisine avec du Terne, il y retrouva les buveurs entièrement transformés, qui en soldats, qui en clercs de procureurs, qui en bons bourgeois.

Le Piémontais, *il cavaliere Lorenzo de Mille*, était en abbé, un abbé terriblement débauché d'allure, et de physionomie furieusement réparatoire. Des perruques, des simarres et autres accessoires de la mascarade, il ne restait plus vestige.

Evidemment, tous ces gens-là se disposaient à prendre leur volée dans Paris pour y travailler séparément à l'œuvre commune, et il était à croire que leur grand chef, le colonel La Jonquière, n'allait pas tarder à en faire autant.

Le comte se laissa conduire par son aimable compagnon, qui s'approcha de la boiserie, fit jouer un ressort et s'engagea dans un escalier tournant que le panneau mobile avait laissé à découvert. Ce chemin étroit et assez malaisé conduisit les deux jeunes gens dans une grande salle du rez de chaussée, et Horn y retrouva, non sans quelque surprise, la clarté du jour.

Le temps avait marché, sans qu'il pût s'en apercevoir dans les chambres hermétiquement closes du premier étage, et les rayons un peu ternes d'un beau soleil d'hiver brillaient à travers les petits carreaux en losange des deux larges fenêtres du cabaret.

Car c'était un cabaret que cette salle basse, et même un cabaret tenu avec une propreté qui rappelait les plus jolies tavernes du pays de Flandre. Les gobelets d'étain, soigneusement frottés, reluisaient comme s'ils eussent été d'argent, et les tables en chêne, noirci par l'usage, avaient l'air d'être en ébène, tant une main diligente les avait polies.

Derrière un comptoir chargé de brocs de toute dimension trônait une grosse commère d'une quarantaine d'années, dont la face vermeille et les plantureuses épaules auraient tenté Rubens, le peintre des kermesses flamandes. Son digne époux, le maître cabaretier, accoté dans l'embrasure d'une porte ouverte sur la rue, fumait silencieusement sa pipe en attendant la pratique. Il ne se retourna point au bruit des pas de ces deux visiteurs qui lui arrivaient d'en haut, mais sa compagne s'empressa de l'appeler :

— Pierre! Pierre! viens donc recevoir M. le chevalier.

En même temps, elle regardait avec une attention singulière du jeune comte, que son compagnon avait amené devant le comptoir, et qui semblait assez embarrassé de se donner une contenance.

Dame Margot, dit à demi-voix du Terne, voici monsieur qui est un de nos amis...

— Depuis quand, seigneur Dieu! demanda la tavernière d'un air étonné.

— Depuis cette nuit, répondit le chevalier, et je vous recommande, à vous et à maître Blanche-Barbe, de lui prêter assistance en cas de besoin, de le laisser passer à toute heure de jour et de nuit par l'escalier dérobé, de...

— Du Terne n'acheva point ses recommandations, car la tavernière vint tout à coup *lui interrompre la vue de dame Margot*, en plantant sa massive personne devant le comptoir.

A la grande stupéfaction du chevalier, le visage ordinairement assez calme de maître Pierre trahissait une émotion violente. Il regardait le jeune comte avec des yeux flamboyants, et, symptôme non équivoque d'un trouble profond, il avait ôté sa pipe de sa bouche. En même temps, il avait quitté son tonneau pour se rapprocher avancant d'un pas, puis reculant et s'adossant au comptoir, comme s'il eût craint de chanceler sous le coup d'une prodigieuse surprise.

Le chevalier avait bonne envie de rire et le comte était sur le point de se fâcher, lorsque maître Pierre lui posa la main sur l'épaule et dit d'une voix creuse :

— Avouez que vous êtes du sang des Horn.

A cette interpellation assurément fort inattendue, le comte se dressa brusquement pour se dérober à l'insolent attouchement du cabaretier, et dit d'un air hautain :

— Et quand cela serait, que vous importe ?

Si sèche que fût la réponse, on devinait aisément que le jeune gentilhomme faisait un grand effort sur lui même pour ne pas l'appuyer de mots plus durs. L'envie de ne pas contrarier son nouvel ami, le chevalier du terne, le retenait certes beaucoup plus que la crainte de se compromettre par une esclandre.

Peut être aussi la frappante figure de ce tavernier si familier lui imposait-elle un peu.

Maître Pierre ne devait pas son nom bizarre de Blanche-Barbe à une particularité physique, car il avait le menton complétement rasé, et d'ailleurs, comme ses cheveux commençaient à peine à grisonner, il est probable que, même barbu, il n'aurait pas ressemblé du tout à un patriarche blanchi par l'âge et prr la sagesse. Quoiqu'il touchât à la cinquantaine, il était droit comme un jonc, ferme sur ses jambes, rubicondes mais encore alertes. Il avait d'un *regard clair et vif qui semblait chercher à* lire au fond des cœurs. Au total, une prestance militaire, une physionomie rude et chagrine, mais des yeux intelligents et inquisiteurs, qu'on pouvait s'étonner de rencontrer sous les sourcils en broussaille d'un vulgaire cabaretier.

M'expliquerez-vous enfin, reprit le comte avec colère, m'expliquerez-vous pourquoi vous vous permettez de prononcer mon nom... de m'interroger, voulez-je dire... ou faudra-t-il que je vous coupe les oreilles pour vous apprendre à parler?

— C'est inutile, mon gentilhomme, et ce serait dangereux pour votre seigneurie, dit Blanche-Barbe avec un imperturbable sang froid. Je suis le maître ici, et on m'y respecte et on m'y craint.

Ayant dit, maître Pierre remit sa pipe entre ses dents, et, tournant le dos sans cérémonie aux deux jeunes gens, il se dirigea à pas comptés vers le fond de la salle.

Exaspéré des façons dédaigneuses de ce maraud, comme il l'appelait entre ses dents, le comte se serait certainement porté à quelque extrémité, si du Terne ne l'eût retenu en lui glissant à l'oreille ces très-sage avis :

— Au nom du ciel, monsieur le comte, n'oubliez pas où nous sommes !

Horn fit un geste de colère et dit tout haut :

— Vous avez raison, chevalier ; je ne puis pas me quereller avec un cabaretier. Partons d'ici sur-le-champ.

Le chevalier ne se le fit pas répéter deux fois. Il entraîna son jeune compagnon dans la rue, non toutefois sans avoir adressé un signe de tête amical à dame Margot, qui avait assisté avec une émotion visible au colloque entre le comte et maître Pierre, quoiqu'elle se fût abstenue de s'y mêler. Du Terne, en homme prudent, s'empressa même de conduire Horn assez loin du cabaret pour lui ôter la tentation d'y revenir.

La rue Quincampoix, où le comte mettait le pied pour la première fois de sa vie, commençait à se peupler.

Chacun sait que, par une fortune bien rare en siècle de démolitions, cette voie célèbre, qui vit jadis tant de curieuses scènes, a échappé au marteau destructeur des perceurs de boulevards. Elle a même fort peu changé d'aspect depuis ses jours de gloire, car elle est toujours aussi longue, aussi étroite et bordée de maisons aussi noires. Seulement on y fait beaucoup moins de bruit, car les agioteurs qui foulaient alors son pavé bosselé ne daignent plus aujourd'hui opérer ailleurs que dans un superbe palais copié sur un temple grec.

Au fond, c'est la seule modification qu'un siècle et demi ait apportée aux habitudes des marchands de crédit, des acheteurs d'espérance, des chasseurs de richesses chimériques, des prôneurs de découvertes imaginaires, en un mot de toute cette cohue d'habiles et de fous, de dupeurs et de dupés, de ruinés et d'enrichis de frais, qui se rassemblent et s'agitent chaque jour, de midi à trois heures, sous les hauts plafonds et les longues colonnades de la Bourse d'à-présent.

En 1720, tout comme de nos jours, on se démenait et on se bousculait terriblement sur ce champ de bataille de l'agio, où on ne ramasse jamais les blessés et où personne ne plaint les morts. C'était la même ardeur fébrile, le même vacarme assourdissant, la même insouciance de tout ce qui ne se peut compter en argent.

On y criait le *Mississipi* en hausse de cent livres, de mille livres, de dix mille livres, tout comme on a proclamé naguère les prodigieuses ascensions d'un crédit quelconque destiné à finir peu près de même que la banque de Law.

Rien ne manquait à la ressemblance, ni les gros seigneurs et les riches, majestueusement campés dans une coin de choix, — en 1720, c'était vers le haut de la rue, non loin de l'hôtel de la Compagnie des Indes, — ni les spéculateurs modestes se glissant timidement le long des murs, en quête d'un détenteur d'actions disposé à leur vendre quelques centaines seulement le soir, après la fermeture de la rue ; ni les courtiers fluets et hardis, jouant des coudes et rampant à travers les groupes, pour colporter les cours des terrains de la Louisiane, pour exécuter les ordres d'un duc et pair encanaillé parmi les traitants ou d'un *fermier général* exposant les Actions du roi contre des tas de papiers signés : Law ; ni les commis opérant pour le comte de Fargès, le grand agioteur, le roi de la rue Quincampoix, qui ne procédait que par millions et qui mourut sur la paille un peu plus tard, après avoir eu maillé à partir avec le jésuite Lafitau ; ni enfin le président comme un financier dont le nom rimait avec le sien, et dont dont notre génération a connu les grandeurs et les décadences.

(*A suivre*) FORTUNÉ DU BOISGOBEY